



N°637/ABA/CM/SP/2010/ie

Berlin, le 25 août 2010

L'Ambassadeur

A

Monsieur Epiphane YEYI
Président du Bureau exécutif de la Fédération
des Associations des ressortissants béninois
d'Allemagne

Buchenstr. 25
27449 - Kutenholz

Objet : Reconnaissance du baccalauréat béninois et accès direct aux études supérieures en Allemagne.

Monsieur le Président,

A ma prise de fonction, l'épineuse question de la reconnaissance du baccalauréat béninois pour un accès direct aux études supérieures en Allemagne à l'instar des baccalauréats d'autres pays de la sous-région m'a été posée avec acuité par les représentants des communautés béninoises en Allemagne lors de la séance de travail que nous avons eue en septembre 2008. Cette préoccupation est souvent revenue au cours des rencontres que j'ai eues avec la communauté lors des missions effectuées dans différentes régions d'Allemagne.

Prenant toute la mesure de l'importance de cette question, l'ambassade s'est évertuée, ensemble avec ses partenaires, à prendre les mesures hardies pour un réexamen des grilles d'évaluation de l'ensemble des baccalauréats béninois par les services techniques allemands.

C'est avec plaisir que j'ai l'honneur de vous annoncer que les travaux ont permis d'aboutir à des résultats assez réconfortants pour une frange non négligeable des bacheliers béninois désireux de faire leurs études en Allemagne.

Le Secrétariat de la Conférence permanente des ministres de la culture, institution allemande en charge de la reconnaissance des diplômes étrangers vient d'autoriser

